

INTRODUCTION

Historique

L'activité humaine a, de tout temps, été génératrice de déchets et chaque époque a eu son mode de traitement et... ses problèmes spécifiques.

Bien sûr, ce qui subsiste des déchets de nos ancêtres préhistoriques fait aujourd'hui le bonheur des archéologues, mais le peuplement humain était alors peu important et l'incidence sur l'environnement probablement très mineure.

Le vrai problème s'est posé un peu plus tard, dans les civilisations antiques. Les Romains, par exemple, mirent en place dans la plupart de leurs villes des systèmes d'égouts, comme le *Cloaca Maxima* de Rome, qui étaient un embryon de traitement des déchets, au moins pour la rue puisque l'ensemble était finalement déversé dans le Tibre.

Or, malgré cette évolution dont les populations ultérieures auraient pu hériter, les ordures ménagères du moyen-âge étaient simplement jetées hors des maisons, dans la rue, éventuellement dans la rivière. À cette époque elles étaient, dans leur immense majorité, biodégradables, mais elles attiraient en ville toutes sortes de vermines et un cortège de maladies. On sait par exemple que cette habitude, favorisant la prolifération des rats, a sa part de responsabilité dans la propagation de la Grande Peste de 1348, qui décima près d'un tiers de la population française d'alors.

Depuis un passé récent, l'époque industrielle a généré des déchets de plus en plus nombreux et présentant une problématique nouvelle ; leur volume considérable, la non-biodégradabilité ou la toxicité de certains d'entre eux, leur durée de vie et leur impact sur l'environnement.

La mise en décharge a été la solution qui a d'abord paru être la plus pratique, passant, au fil du temps, des décharges sauvages aux décharges contrôlées, ces dernières recevant en vrac des déchets de tous types et finissant ainsi par être elles-mêmes une menace pour l'environnement. Aujourd'hui, les nécessités de réduction de la pollution, d'économies d'énergie et de gestion des ressources naturelles ont transformé le traitement des déchets en une donnée incontournable pour la survie de la planète.

La problématique du traitement des déchets

Prenant conscience de cette menace sur l'environnement, le Législateur a pris position depuis plusieurs décennies, d'abord pour limiter la prolifération des déchets toxiques, puis pour favoriser le tri sélectif de tous les déchets, avant, enfin, d'imposer (entre autres) aux décharges de ne plus recevoir que les déchets ultimes et ceci dès le 1^{er} juillet 2002.

Mais pour cette échéance déjà largement dépassée, des insuffisances persistent encore et les collectivités locales, premières concernées par ce choix qui est à la fois un choix politique et un choix de société, sont souvent confrontées à des problèmes de collecte, de traitement et de débouchés qu'elles ne maîtrisent pas toujours, bien qu'elles soient depuis quelques années de mieux en mieux informées.

Le problème du devenir des déchets se pose donc désormais d'une façon aiguë.

Or la plupart des déchets sont des produits qui peuvent être valorisés et devenir de véritables matières premières secondaires.

À titre d'exemple, avec une moyenne de production, tous déchets ménagers confondus, évaluée à environ 450 kg par habitant et par an, le marché des seules ordures ménagères est énorme, d'autant qu'un tel gisement permet la mise en place d'un grand nombre de filières, pour certaines encore loin de la maturité, voire peu exploitées.

Ce chiffre est considérablement plus important si l'on y adjoint les déchets industriels et agricoles : en 2004 on a estimé le total des déchets produits en France à 849 millions de tonnes.

Mais les mises en place des différentes filières ne sont pas aisées :

- chacune a ses propres aspects logistiques, industriels, techniques, législatifs et juridiques ;
- les différentes techniques de traitement peuvent se cannibaliser entre elles : par exemple, la valorisation « énergie » interdit souvent la valorisation « matière » ;
- il existe de nombreuses interférences entre les différentes filières ;
- en règle générale, les procédés de traitement sont coûteux, mais les effets d'échelle sont importants. Il est donc nécessaire de prévoir grand, de collecter et de traiter beaucoup, pour parvenir à des coûts intéressants ;
- malgré une orientation politique de plus en plus favorable à la valorisation, les entreprises du secteur sont souvent très dépendantes des marchés internationaux des matières premières ;
- enfin, l'obligation faite aux collectivités locales de mettre en place une collecte sélective des déchets impose le plus souvent un partenariat de celles-ci avec les entreprises privées du secteur ;
- et puis, il convient également de souligner l'existence de deux « syndromes » bien vivaces :
 - le NIMBY (*Not in my back yard* ou « pas chez moi »), qui limite le choix des sites d'installation d'unités de traitement,
 - le NIMEY (*Not in my election year* ou « pas dans l'année de mon (ma) (ré)élection »), qui limite les marges de manœuvre des décideurs politiques. À noter toutefois que la question de la gestion des déchets est aujourd'hui volontiers abordée dans les campagnes électorales, dans la mesure où elle s'inscrit dans le registre plus vaste de la protection de l'environnement, sujet actuellement porteur.

Les enjeux

Si la valorisation des déchets présente des contraintes, elle a aussi des avantages :

- elle permet souvent de préserver les matières naturelles et de limiter les importations de matériaux, et certaines filières permettent même

d'obtenir par recyclage un matériau moins coûteux que le produit naturel (exemples du verre et de l'aluminium) ;

- les choix politiques qui impliquent les collectivités locales dans cette valorisation, permettent une répartition du financement entre celles-ci et le secteur privé ;
- de plus, et même si certaines filières relèvent surtout de la mission de service public et requièrent un soutien de la collectivité, d'autres peuvent se révéler extrêmement rentables à condition de savoir anticiper l'évolution de la législation, des attentes du public et des marchés ;
- enfin l'installation d'une unité de traitement est en règle générale appréciée par les élus pour ce qu'elle signifie souvent en termes d'emplois non qualifiés, facteurs d'insertion sociale.

La prise de conscience actuelle du problème du réchauffement climatique a conduit nos politiques à s'intéresser de près à tout ce qui touche à l'environnement et, par voie de conséquence, aux déchets. Jouissant désormais de la faveur du public, ce domaine est depuis 5 ans en très fort développement. Le « Grenelle de l'Environnement » de 2007 a consacré quelques ateliers de travail aux déchets.